

L'ASSURANCE MONT-ROYAL
 Compagnie Indépendante (incendie)
Bureaux: 1720 rue Notre-Dame
 Coin St-François-Xavier, MONTREAL
 RODOLPHE FORGET, Président.
 J. E. OLIVANT, Jr., Gérant-Général.

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT
 Avez-vous une idée?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marlon & Marlon, Ingénieurs-Consells. Bureaux: Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

SUN LIFE OF CANADA
 AU 31 DECEMBRE 1908
 Actif \$29,233,525.51
 Surplus sur tout le Passif et le Capital, Hm 34 et 3 p.c. Standard 2,596,303.96
 Surplus d'après l'Etalon du Gouv. 4,113,491.91
 Revenu en 1908 6,949,601.98
 Assurances en vigueur..... 119,517,740.89
 Ecrivez au bureau-chef à Montréal pour avoir la petite brochure intitulée "Prosperous and Progressive."
 LES POLICES DE LA SUN LIFE SONT FACILES A VENDRE

LA COMPAGNIE 'EQUITABLE'
 D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU
 Les nouvelles primes reçues depuis le dernier rapport fait au gouvernement, sont au delà de
\$74,871,63
 et la compagnie a émané au delà de
2,143
 polices depuis cette date, ce qui est un des meilleurs résultats qu'une compagnie puisse obtenir
 S. T. WILLET, PRESIDENT F. CAUTHIER, GERANT

(ETABLIE 1869)
The Phenix Insurance Company OF BROOKLYN
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$8,719,795.33
 Robert Hampson & Son, Agents, 5 ST. JOHN STREET

COMMERCIAL PLATE GLASS ASSURANCE CO.
 ISIDORE CRÉPEAU GÉRANT
 ÉDIFICE NEW YORK LIFE, 11, Place D'Armes, Montréal.
 AGENTS DEMANDES

La Compagnie d'Assurance MUTUELLE DU COMMERCE contre l'Incendie
 Actif excédant - \$260,000.00
 Assurance en force - \$2,300,000.00
 DEPOT AU GOUVERNEMENT en conformité avec la nouvelle Loi des assurances de Québec, § Edouard VII, Chap. 69.
 Bureau Principal: 151 rue GILROUARD, St-Hyacinthe

Assurances

ASSURANCE ANCIEN SYSTEME ET ASSURANCE FRATERNELLE

Par John W. Keyes

Il existe deux systèmes d'assurance vie: la protection temporaire qui peut être comparée à l'assurance-incendie, et la protection permanente pendant toute la vie de l'assuré. La première est connue sous les noms d'assurance à "Terme", à "Prime Naturelle", d'"Assurance Fraternelle" ou à "Répartition", la seconde est connue sous le nom de système à "Réserve Légale".

Les partisans du Système à Terme ou à Prime Naturelle demandent qu'une prime très faible soit payée pendant la jeunesse ou l'âge moyen de l'assuré, sans dire ce que devront être les primes dans la vieillesse, si l'assurance est continuée.

Les partisans du système à "Réserve Légale", se basant sur le coût plus élevé de l'assurance à mesure que l'assuré avance en âge, demandent que celui-ci paie une surprime pendant les années productives de sa vie, afin que la prime n'augmente pas dans la vieillesse.

On peut démontrer que la partie mathématique et scientifique de chaque système est exacte théoriquement; mais les partisans du système à Prime Naturelle ou à Terme doivent admettre, dans la pratique, que le revenu des assurés augmente avec l'âge. Nous savons que cela n'est pas. Comme il est vrai qu'en moyenne le revenu de l'homme est le plus considérable pendant ses années productives, il est beaucoup plus sage pour lui de payer sa protection pendant ces années-là, de manière à être libéré de ses primes quand la période productive de sa vie a cessé, ou de manière à ce que les primes soient moindres dans la vieillesse.

Une comparaison du coût réel de l'assurance d'après les deux systèmes par la Table Américaine d'Expérience de Mortalité, est convaincante.

D'après le système à Prime Naturelle (basée sur la Table Américaine de Mortalité, avec intérêt à 3 p. c.), on demande à l'assuré âgé de 35 ans, de payer uniquement sa quote part des pertes par décès durant l'année, et la somme ainsi fixée est de \$8.69, car cette somme augmentée de l'intérêt à 3 p. c., fournira à la fin de l'année le paiement du nombre de pertes prévu à cet âge par la Table Américaine d'Expérience. A 36 ans, le taux est plus élevé et continue à augmenter chaque année jusqu'à l'âge de 40 ans, alors que la prime est de \$9.51.

Dix ans plus tard, à l'âge de 50 ans la prime s'élève à \$13.37. A 60 ans, elle est de \$25.91.

Remarquez qu'entre 35 et 60 ans, c'est-

Aux Chefs d'Entreprises Industriels et Manufacturiers. Accidents du Travail.

La LOI concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail, et la réparation des dommages qui en résultent, est entrée en vigueur le 1er Janvier 1910.

LA PREVOYANCE,

met à votre disposition les services d'experts en matière d'assurance contre les Accidents du Travail et vous évitera tout sujet d'ennuis et de responsabilité.

Assurez-vous sans retard.

Berives à C. Gagné, Gérant Général, 63 Guardian Bldg. MONTREAL. ou Téléphones Main 5027. Agents demandés.

WESTERN ASSURANCE CO.
 INCORPORÉE EN 1881
 ACTIF, au-delà de - - \$1,130,384.82
 Bureau Principal: TORONTO, Ont
 Hon. Geo. A. Cox, Président.
 W. R. Brock, et John Hoskin, K. C. LL.D., Vice-Présidents.
 W. B. Meikle, Gérant-Général.
 C. C. Foster, Secrétaire.
 Succursale de Montréal: 189 rue Saint-Jacques.
 ROBT. BOURNEDIE, Gérant



Succursale au Canada, Bureau Chef à Montréal

METROPOLITAN
 Life Assurance Co'y of New York
 (Compagnie à Fonds Social)
 Actif \$236,927,000
 Polices en vigueur au 31 décembre 1908.. 9,980,106
 En 1908, la compagnie a émis au Canada des polices pour... \$16,812,000
 Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien, exclusivement pour les Canadiens..... \$5,500,000
 Il y a plus de 300,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.